

RCS : PARIS

Code greffe : 7501

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 1955 B 08131

Numéro SIREN : 552 081 317

Nom ou dénomination : ELECTRICITE DE FRANCE

Ce dépôt a été enregistré le 12/06/2019 sous le numéro de dépôt 66595

DEPOT D'ACTE

DATE DEPOT : 12-06-2019

N° DE DEPOT : 2019R066595

N° GESTION : 1955B08131

N° SIREN : 552081317

DENOMINATION : ELECTRICITE DE FRANCE

ADRESSE : 22-30 AV DE WAGRAM 75008 PARIS

DATE D'ACTE : 16-05-2019

TYPE D'ACTE : Extrait de procès-verbal

NATURE D'ACTE : Nomination(s) d'administrateur(s)



ELECTRICITE DE FRANCE
Société Anonyme au capital de 1 505 133 838 euros
Siège social : 22-30 avenue de Wagram 75008 Paris
552 081 317 RCS PARIS

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
DE L'ASSEMBLEE GENERALE MIXTE
DU 16 MAI 2019**

L'an deux mille dix-neuf, le jeudi 16 mai à 10 heures, les actionnaires de la société Electricité de France (EDF) se sont réunis en Assemblée générale mixte, ordinaire et extraordinaire à la Salle Pleyel, 252 rue du Faubourg Saint-Honoré, 75008 Paris, sur première convocation.

Du procès-verbal de l'Assemblée générale mixte, il a été extrait ce qui suit :

A TITRE ORDINAIRE :

Quatorzième résolution – Nomination d'un administrateur

L'Assemblée générale, connaissance prise du rapport du Conseil d'administration, décide de nommer Monsieur Bruno Crémel en qualité d'administrateur pour une durée de quatre années prenant fin à l'issue de l'Assemblée générale des actionnaires appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022.

Cette résolution est adoptée par les actionnaires présents ou représentés ou ayant voté par correspondance par 4 791 496 298 voix pour (soit 98,59 %), 9 232 389 voix contre (soit 0,19 %), et 59 523 410 abstentions (soit 1,22 %).

Quinzième résolution – Nomination d'un administrateur

L'Assemblée générale, connaissance prise du rapport du Conseil d'administration, décide de nommer Monsieur Gilles Denoyel en qualité d'administrateur pour une durée de quatre années prenant fin à l'issue de l'Assemblée générale des actionnaires appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022.

Cette résolution est adoptée par les actionnaires présents ou représentés ou ayant voté par correspondance par 4 711 719 097 voix pour (soit 96,94 %), 89 009 851 voix contre (soit 1,83 %), et 59 523 149 abstentions (soit 1,22 %).

Seizième résolution – Nomination d'un administrateur

L'Assemblée générale, connaissance prise du rapport du Conseil d'administration, décide de nommer Monsieur Philippe Petitcolin en qualité d'administrateur pour une durée de quatre années prenant fin à l'issue de l'Assemblée générale des actionnaires appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022.

Cette résolution est adoptée par les actionnaires présents ou représentés ou ayant voté par correspondance par 4 849 543 064 voix pour (soit 99,78 %), 10 533 750 voix contre (soit 0,22 %), et 175 283 abstentions (soit 0 %).

Dix-septième résolution – Nomination d'une administratrice

L'Assemblée générale, connaissance prise du rapport du Conseil d'administration, décide de nommer Madame Anne Rigail en qualité d'administrateur pour une durée de quatre années prenant fin à l'issue de l'Assemblée générale des actionnaires appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022.

Cette résolution est adoptée par les actionnaires présents ou représentés ou ayant voté par correspondance par 4 768 593 915 voix pour (soit 98,11 %), 91 489 011 voix contre (soit 1,88 %), et 169 171 abstentions (soit 0 %).

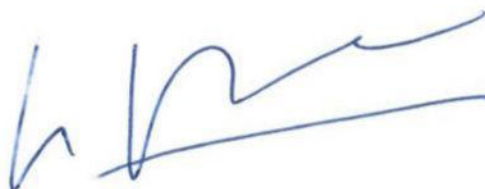
A TITRE ORDINAIRE ET EXTRAORDINAIRE

Vingt et unième résolution - pouvoirs pour l'accomplissement des formalités

L'Assemblée générale confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal de l'Assemblée générale en vue de l'accomplissement de toutes les formalités légales ou administratives, des dépôts et des publicités requis à la suite de l'Assemblée générale.

Cette résolution est adoptée par les actionnaires présents ou représentés ou ayant voté par correspondance par 4 859 993 613 voix pour (soit 99,99 %), 110 730 voix contre (soit 0 %), et 139 890 abstentions (soit 0 %).

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME
La Directrice Juridique Groupe
Sabine Le Gac



DEPOT D'ACTE

DATE DEPOT : 12-06-2019

N° DE DEPOT : 2019R066595

N° GESTION : 1955B08131

N° SIREN : 552081317

DENOMINATION : ELECTRICITE DE FRANCE

ADRESSE : 22-30 AV DE WAGRAM 75008 PARIS

DATE D'ACTE : 16-05-2019

TYPE D'ACTE : Extrait de procès-verbal

NATURE D'ACTE : Fin de mandat d'administrateur

ELECTRICITE DE FRANCE
Société anonyme au capital de 1 505 133 838 euros
22-30, avenue de Wagram - PARIS 8ème
552 081 317 RCS PARIS

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DE LA REUNION N° 831
DU 16 MAI 2019

Etaient présents :

M.	LEVY, Président
Mmes	CHABAUTY LEPETIT MEYLING PARISOT PEDINI RIGAIL ROUSSEAU
MM.	CHORIN CREMEL DENOYEL CUVILLIEZ RIGNAC TAXIL VIAL

Assistaient à la réunion : Mme SCHWARZ, Commissaire du Gouvernement ; M. TODOROV, Secrétaire général ; M. GIRRE, Directeur Exécutif Groupe en charge de la Direction Financière Groupe ; M. PERRA, Directeur auprès du Président, en charge de la coordination exécutive et des relations gouvernementales ; Mme LE GAC, Directrice Juridique Groupe et Mme PORRET, Secrétaire du Conseil d'administration .

Absents et excusés : Mme LEWINER, M. GOURDAULT-MONTAGNE et M. PETITCOLIN.

Du procès-verbal de la réunion du Conseil d'administration de la société Electricité de France (EDF) du 16 mai 2019, il a été extrait ce qui suit :

.../...

Avant d'aborder le premier point de l'ordre du jour, le Président accueille Mme Anne RIGAIL et MM. Bruno CREMEL et Gilles DENOYEL pour leur première réunion du Conseil d'administration. Il signale que les obligations de M. PETITCOLIN, également nommé administrateur ce jour par l'Assemblée générale des actionnaires, ne lui ont pas permis de participer à cette réunion.

Enfin, le Président rappelle que les mandats de MM. Olivier APPERT, Philippe CROUZET, Bruno LAFONT et Bruno LECHEVIN ont pris fin à l'issue de l'Assemblée générale qui s'est tenue ce jour, avant la réunion du Conseil.

I. PROPOSITION A FAIRE AU PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE EN VUE DE LA NOMINATION DU PRESIDENT-DIRECTEUR GENERAL D'EDF, POUR DELIBERATION, POUR DELIBERATION

.../...

Etant rappelé que (i) conformément à l'article 14 des statuts d'Electricité de France (EDF), la direction générale d'EDF est assumée, sous sa responsabilité, par le Président du conseil d'administration, qui porte le titre de Président-directeur général et (ii) en application de l'article 19 de l'ordonnance n°2014-948 du 20 août 2014 relative à la gouvernance et aux opérations sur le capital des sociétés à participation publique, de l'article 13 de la Constitution, de la loi n°2010-838 du 23 juillet 2010 relative à l'application du cinquième alinéa de l'article 13 de la Constitution, le Président d'EDF est nommé par décret du Président de la République, parmi les administrateurs, sur proposition du Conseil d'administration, après avis des commissions compétentes de l'Assemblée nationale et du Sénat,

Après avoir pris acte que la Commission des affaires économiques de l'Assemblée nationale et la Commission des affaires économiques du Sénat ont émis, le 30 avril et le 2 mai respectivement, un avis favorable sur la nomination de M. Jean-Bernard LEVY aux fonctions de Président-Directeur Général d'EDF,

Le Conseil d'administration décide de proposer au Président de la République la nomination de M. Jean-Bernard LEVY en qualité de Président-Directeur Général d'EDF.

La présente délibération est adoptée par le Conseil d'administration à la majorité des membres présents ou représentés, M. LEVY ne prenant pas part au vote.

Extrait certifié conforme, le 3 juin 2019

La Secrétaire du Conseil d'administration